

**DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE SARREBOURG
COMMUNE DE HOMMARTING**

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE ORDINAIRE du 26 SEPTEMBRE 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 26 septembre 2017 à 19 heures 30 dans la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Jean – Louis NISSE, Maire, après convocation légale adressée par courrier le 19 septembre 2017.

Présents : FROMANT Gilbert, MAUFROY Bernard, SIFFERT Francis, FROELIGER Marthe, CHARTON Carine, SITZ Virginie, MANGIN Aurélien, WILHELM Bruno, LEININGER André, WURTH Nadia, FISCHER Jean-Marie,

Excusés : JAECK Raymond, MAZERAND-STOCKY Laurence, JUNGSMANN Frédéric,

Secrétaire de séance : MANGIN Aurélien

ORDRE DU JOUR :

- 1° Nomination d'un secrétaire de séance
- 2° Approbation des procès – verbaux des séances du 30 juin 2017 et 05 septembre 2017
- 3° Compte - rendu des décisions prises par délégation
- 4° Demande de prêt à court terme 21 mois auprès du Crédit Agricole de LORRAINE
- 5° Détermination d'un loyer pour l'immeuble communal 17 rue des Vosges
- 6° Loyer logement communal – 3 Place de l'Eglise – 1^{er} étage
- 7° Don de terrains en faveur de la Commune de HOMMARTING
- 8° Fête des aînés Prix du repas pour les moins de 65 ans
- 9° Divers

2017-06-48 Nomination d'un secrétaire de séance

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Aurélien MANGIN en qualité de secrétaire de séance.

2017-06-49 Approbation des procès – verbaux des séances du 30 juin 2017 et 05 septembre 2017

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les procès – verbaux des précédentes séances, en date du 30 juin 2017 et 05 septembre 2017, en notant qu'aucune remarque n'a été émise à leur rencontre.

2017-06-50 Compte - rendu des décisions prises par délégation

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des décisions prises par délégation :

• **Décision n° 02/2017 du 31/07/2017**

Intitulée : Acceptation des indemnités des sinistres :

- encaissement d'un chèque de SMACL Assurances d'un montant de 5 100,00 €

• **Décision n° 03/2017 du 28/08/2017**

Intitulée : Acceptation des indemnités des sinistres :

- encaissement d'un chèque de SMACL Assurances d'un montant de 1 700,00 €

Il s'agit de chèques d'indemnisation concernant le parapet du pont endommagé de la Rue du Moulin suite à l'impact d'un véhicule.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de réaliser un prêt car la Commune a un besoin de financement engendré par la réalisation simultanée d'importants travaux d'investissement (extension des locaux de l'accueil périscolaire, aménagement et mise en conformité d'un immeuble communal, création d'une structure pour accueillir une machine à pain).

Ce besoin de financement est nécessaire pour achever ces opérations dans l'attente des versements, d'ici la fin de l'année, des subventions, d'un montant de 58 959,70 €, pour la réalisation des travaux d'extension du périscolaire, et du fonds de compensation de la TVA pour les dépenses réelles d'investissement de l'année 2016, estimé à 43 325,46 €.

Le Maire fait part aux Conseillers de la transmission d'un accord de financement du Crédit Agricole de LORRAINE à condition que la Commune de HOMMARTING s'engage à rembourser le prêt, par anticipation, au coup par coup, dès obtention des versements des subventions ainsi que du fonds de compensation de la TVA.

Le Conseil Municipal de HOMMARTING, après avoir entendu l'exposé sur l'opération susvisée,

DELIBERE et DECIDE, à l'unanimité,

pour le financement de ces opérations d'investissement, Monsieur Jean – Louis NISSE, Maire de la Commune de HOMMARTING, est invité à réaliser la demande de prêt auprès du Crédit Agricole de LORRAINE pour :

- **une demande de financement de 89 000,00 euros concernant la création de travaux d'investissement dont les caractéristiques sont les suivantes :**

PRET A TAUX FIXE

Montant du prêt : 89 000,00 €
Durée du prêt : à court terme, 21 mois
Taux : 1,50 %
Périodicité des échéances : trimestrielles

A cet effet, le Conseil Municipal de HOMMARTING :

- **AUTORISE** son Maire, Monsieur Jean – Louis NISSE, à signer seul les contrats réglant les conditions de ces prêts et les demandes de réalisation de fonds ;
- **S'ENGAGE** à rembourser le prêt, par anticipation, au coup par coup, dès obtention des versements des subventions ainsi que du fonds de compensation de la TVA.

2017–06-52 Détermination d'un loyer pour l'immeuble communal 17 rue des Vosges

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Pierre BIRI, domicilié, 2 rue des Charmes à HOMMARTING, souhaite louer le local communal situé n° 17 rue des Vosges afin d'y installer son local de confection ainsi qu'un point de vente de pâtés lorrains.

Le Maire demande au Conseil Municipal de déterminer le loyer pour ces locaux.

Le Conseil Municipal, propose un loyer mensuel de 259 €.

Monsieur le Maire est chargé de soumettre ce loyer à Monsieur BIRI

2017-06-53 Loyer logement communal – 3 Place de l’Eglise – 1^{er} étage

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que le logement communal, situé 3 Place de l’Eglise, au 1^{er} étage, au-dessus de la mairie, sera vacant à compter du 30 septembre 2017.

Après avoir entendu l’exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Fixe le montant du loyer mensuel à 490 euros (hors charges),
- Détermine les conditions de location suivantes : le futur locataire devra fournir les 3 dernières fiches de paie et deux loyers de caution.
- Autorise Monsieur le Maire à signer le bail à venir.

2017-06-54 Don de terrains en faveur de la Commune de HOMMARTING

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du souhait de Monsieur et Madame RAPP Charles et Jeanne, domiciliés 17 rue du Moulin à HOMMARTING, de faire don de leurs terrains à la Commune.

Les terrains concernés sont cadastrés, en zone Agricole,

- Section 07, n°1, d’une superficie de 34,28 ares
- Section 07, n° 2, d’une superficie de 29,23 ares
- Section 07, n° 356, d’une superficie de 67,85 ares

Après avoir entendu l’exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ACCEPTE la proposition de Monsieur et Madame RAPP,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l’ensemble des documents relatifs à ce dossier.

2017-06-55 Fête des aînés
Prix du repas pour les moins de 65 ans

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la fête des aînés se déroulera le dimanche 08 octobre 2017. Le repas est offert pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

Le Conseil Municipal doit déterminer le montant de la participation du prix du repas, pour les conjoints ou les accompagnateurs âgés de moins de 65 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Décide de fixer le prix du repas, des personnes âgées de moins de 65 ans à 20 euros.

2017-06-56 Divers

Les points suivants sont évoqués :

- Présentation des propositions des agences immobilières pour la commercialisation des parcelles du Lotissement Les Jardins,
- La fête des aînés du 08/10/2017 et la cérémonie pour les lauréats des maisons fleuries du 19/10/2017.
- Une réunion communautaire se tiendra à la salle polyvalente le 28/09/2017.
- Une réunion s’est déroulée, ce jour, le 26/09/2017 à MITTELBRONN concernant le lancement d’une étude pour la réfection du chemin Altenburger. La prise en charge de cette opération est assurée par la CCSMS.

- Suite à l'étude lancée par la CCSMS a été réalisé le changement des ampoules énergivores des lampadaires par des ampoules basses consommations.
- Mme GOSSE, Directrice du Pôle Déchets de SARREBOURG propose la mise en place d'un point d'apport volontaire des fermentescibles.
- Certains miroirs d'agglomération voilés et détériorés seront remplacés.
- L'inauguration concernant les travaux d'extension du périscolaire sera réalisée au printemps 2018.
- La réunion pour l'organisation du planning d'occupation des salles communales par les associations communales est programmée le mardi 17/10/2017.
- Projet de travaux au cimetière.

Délibération rendue exécutoire
Pour extrait conforme
HOMMARTING, le 28 septembre 2017

Le Maire,



Jean-Louis NISSE